

Commission Indépendante pour l'Afrique

Réunion de Cotonou

27-28 Juin 2001

- **PROMOUVOIR DE NOUVELLES DEMARCHES DE COOPERATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE**
 - **Document de support**

synopsis

- Depuis les années 60, l'évolution de la coopération en Afrique est restée en phase avec celle de la notion de développement. Mais, quarante ans après l'engagement pris par les Pays industrialisés de consacrer 0,7% de leur PNB à l'APD, force est de constater que le contrat a été rompu. A la fatigue des donateurs, répond la suspicion des récipiendaires, tant les résultats globaux sont décevants.
- Les transformations récentes du système mondial favorisent néanmoins l'émergence de nouvelles démarches. La mondialisation et l'aggravation des inégalités font de la coopération dans le respect de la dignité, une nouvelle frontière du XXIe siècle.
- Mettre en œuvre des programmes concertés d'investissement et affirmer la place centrale de l'Afrique - berceau de l'humanité - dans le système mondial, tel serait le mandat principal d'un Fonds mondial pour l'Investissement au service du Développement, qu'il convient de promouvoir pour concrétiser cette vision partagée.

Sommaire

- **Une évolution en phase avec celle de la notion de développement**
- **Des résultats décevants**
- **Transformations récentes dans le fonctionnement du système mondial**
- **Vers un nouveau cadre de coopération**
 - Objectifs
 - Programmes concertés d'investissement
 - Rehausser la place l'Afrique dans le système mondial
 - Un Fonds Mondial pour l'Investissement au service du Développement
- **Mise en œuvre des propositions**
- **Gestion**

Coopération et développement

- L'action internationale en faveur de l'Afrique a pris différentes formes depuis son apparition au lendemain de la deuxième mondiale. Elle a suivi l'évolution des modes de pensée du développement.
- Les termes d'aide, d'assistance, de coopération, de transferts technologiques et financiers et de renforcement des capacités ont été tour à tour utilisés pour caractériser la dynamique ou encore, le degré de stabilité/instabilité, des accords entre pays inégalement développés.
- Paradoxalement, alors qu'une approche globale et intégrée du développement se met en place, le contrat entre les pays industrialisés et les pays en développement est menacé d'interruption pour cause de déception réciproque.

- **Hypothèses**

- Le sous-développement est un retard qu'il convient de rattraper
- thèse diffusionniste (Marx, A. Smith, Rostow) théorie du catching up

- **Avantages**

- Incite les pays à s'insérer dans des réseaux politiques & financiers
- conditions techniques et financières favorables , traitement spécial et différencié
- Déculpabilisation des pays riches, réparation des préjudices causées par le colonialisme

- **Inconvénients**

- Masque les causes réelles du sous-développement
- Maintien des pays aidés dans un état de dépendance
- perpétuation du développement du sous-développement
- reflète le schématisme des étapes et une conception unilinéaire de l'histoire et eurocentrique qui laisse le champ à l'expression du « Cartiérisme » et au thème de la « fatigue des donneurs »

De l'aide (assistance) ...

- **Modalités/Institutions/Programmes**

- ONU, FMI, BIRD puis IDA
- Plan Marshall pour le relèvement de l'Europe
- Accords Zone Franc , Commonwealth
- Fonds Spécial des NU et Programme Elargi d'Assistance technique, PEAT (1949), devenu le PNUD en 1965
- Commission Pearson qui fixe l'objectif d'APD à 0,7% du PNB des donateurs
- Aide alimentaire (Loi 480 des USA en faveur de l'Inde, du Pakistan et de la Corée)

- **Observations**

- le succès du Plan Marshall renforce la croyance en la possibilité de rattrapage du retard économique et du développement grâce à la contribution des pays industrialisés
- L'APD est définie par le CAD en 1969. Au cours de cette période (1945-1960) l'Afrique ne bénéficie pratiquement pas de l'aide des institutions internationales mises en place (la Tunisie obtient un prêt de la BIRD dans le domaine de l'éducation en 1962). L'essentiel de l'aide est encore bilatérale, octroyée aux colonies devenues indépendantes
- Cette conception de la coopération est toujours prégnante et explique la tendance des flux financiers à être plus importants dans le sens Afrique → reste du monde

... à la coopération bilatérale et multilatérale...(1960-1975)

• **Hypothèses**

- Le sous-développement est le produit du développement capitaliste, avec le lequel il convient de rompre (théorie de la déconnexion)
- courant dépendantiste : R Prebisch, S. Amin, A.G. Franck, A. Emmanuel, F. Perroux

• **Avantages**

- Témoigne d'une évolution des comportements
- Volonté de prendre en compte le principe d'égalité
- L'aide n'est plus « octroyée »
- Les apports s'inscrivent dans le cadre de la gestion de l'interdépendance
- La transmission des connaissances est considérée comme une activité à financer sur fonds perdus

• **Inconvénients**

- Gomme les spécificités des sociétés et sous estime l'importance des dynamiques internes
- Radicalisation (tiers mondisme), qui conduit à des affrontement idéologiques
- Tentatives de contrôle des agences des NU, autour du NOEI
- Tendances à l'application de solutions toutes faites

... à la coopération bilatérale et multilatérale...

• **Modalités/Institutions/Programmes**

- La Conférence de Bandoeng constitue un moment de prise de conscience de l'existence d'un tiers monde à la périphérie du monde industrialisé. La notion de coopération entre pays en développement fait son apparition.
- A partir de 1960, l'aide bilatérale prend de l'envergure pour faire face aux exigences de mise en valeur des anciennes colonies, notamment de la Zone Franc
- Le PNUD naît en 1965 de la fusion du FSNU et du PEAST, les Décennies du développement sont instituées par l'ONU (60, 70, 80, 90...)
- L'aide et la coopération se concentrent en Afrique sur des pôles de développement (Algérie) et sur des industries dites industrialisantes (big push), puis sur les besoins de base
- Système de préférences généralisées ,SPG
- Les thèmes de pauvreté et d'autosuffisance alimentaire commencent à être au centre des débats

• **Observations**

- la crise pétrolière et économique de 1971-73 conduit à la mise en place de mécanismes et de fonds spéciaux en faveur des pays en développement au sein du système des NU

• ... aux transferts financiers et technologiques... (1975-1990)

• **Hypothèses**

- Le sous-développement résulte d'un écart à combler surtout dans le domaine financier (revenus) et technologique (productivité)
- perspective volontariste : Kuznets, Chenery, Banque Mondiale

• **Avantages**

- Meilleure prise en compte de la complexité du processus et de la diversité des trajectoires des pays ; passage de l'aide par projet à l'aide par programme
- Mêlé transferts publics et apports privés
- Interaction du multi et du bi latéralisme
- Intégration de la coopération technique (transmission de connaissances et de la coopération financière (apports de capitaux)
- Tentatives d'endiguement de la crise de l'endettement

• **Inconvénients**

- Application stricte de la règle de la conditionnalité dans le cadre du Consensus de Washington
- Accentuation des crises économiques et financières

... aux transferts financiers et de connaissances

- **Modalités/Institutions/Programmes**

- Transferts financiers dans le cadre des Programmes de stabilisation et d'ajustement
 - FMI, Banque Mondiale, FIDA et autres Fonds spéciaux des NU
 - Organisations régionales (UE/ACP, BAD, BID, OPEP, BADEA)
 - Aide financière bilatérale (France, Japon, USA)
 - Apports privées : IDE, prêts des Banques et emprunts sur les marchés des capitaux

- Transferts de connaissances

- assistance technique (Projets d'appui institutionnel)
 - les mêmes, plus la Coopération entre pays en développement , CTPD
- transfert de technologie (projets d'appui à la recherche, à la formation ou au renforcement des capacités de négociation avec le firmes multinationales)

- **Observations**

- Création du G7 en 1975 pour la coordination des politiques économiques et lancement du Plan d'action en faveur des PMA. Mais le second choc pétrolier et le triomphe du monétarisme font reculer la nécessité de coopérer et de coordonner les politiques
- Le débat sur l'aide bat son plein au sein du CAD, qui initie la réflexion sur les principes d'une aide **efficace** et lance la procédure des examens en matière de coopération pour le développement, pour conjuguer coopération et coordination en vue d'accroître **l'utilité**

...au partenariat pour le renforcement des capacités

- **Hypothèses** (depuis 1990)
 - Le sous-développement résulte d'une négligence de l'importance des capacités politiques et institutionnelles et de la sous-estimation de la vulnérabilité des pays en cas de catastrophes naturelles, désastres économiques et de détresse humaine
 - Perspective positive : A. Sen, PNUD, Banque Mondiale, CEA, USAID, CRDI
- **Avantages**
 - Traitement différencié des situations : réhabilitation, relèvement, croissance et réduction de la pauvreté, développement
 - Meilleure prise en compte de la bonne gouvernance et des principes de saine gestion publique
 - Expression concrète du devoir d'ingérence en cas de conflits et de non respect flagrants des droits de l'homme
 - Mise en avant des concepts d'appropriation, de partenariat, d'engagement politique
- **Inconvénients**
 - Crée les conditions d'une ingérence des Institutions Financières Internationales dans la sphère politique des pays africains
 - Masque la baisse tendancielle des ressources financières, le scandale de l'aide et des transferts financiers négatifs ainsi que le désintéret des pays riches et l'échec des PAS.

• **Modalités/Institutions/Programmes**

- Déclaration du CAD sur « Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle (1996)
- Engagement des donateurs à consacrer 0,20% du PNB au PMA (CNUCED, 1990)
- Fondation Africaine pour le Renforcement des Capacités et Partenariat pour le RDC
- Programme Cadre pour le Renforcement des Capacités de la CEA et travaux d'ECDDPM
- Programme nationaux PNUD de RDC de gestion
- Projets d'appui aux ONG, aux Initiatives à la Base et à la Société Civile
- Forum mondiaux ; Cadre Intégré du Développement (CDF) de la Banque Mondiale
- Initiative en faveur de la Réduction de la Pauvreté et de la Croissance, IRPC du FMI
- Cadre intégré pour le renforcement des capacités des PMA (OMC/BM/CNUCED/PNUD)

• **Observations**

- La résolution 44/211 de l'Assemblée Générale de l'ONU en 1990 marque un tournant dans la conception du développement et de la responsabilité des bénéficiaires de l'aide dans la définition des priorités. Les notions d'exécution nationale, d'obligation redditionnelle et d'approche harmonisée dans la programmation
- Controverse sur l'efficacité de l'aide bilatérale en France (thème de la Françafrique) Etats-Unis (USAID vs National Endowment for Democracy, NED) et sur le projet de l'AMI

... aux contrats globaux de développement (depuis 1995)

- **Hypothèses**

- Le sous-développement résulte d'une incapacité à saisir les opportunités de la mondialisation et à gérer les risques d'exclusion de ce processus
- L'APD sert de pansement contre les plaies de la libéralisation/globalisation
- Perspective normative : CD/OCDE, J. Sachs, L. Summers M. Porter, Davos

- **Avantages**

- Meilleure prise en compte de l'interdépendance et de la responsabilité internationale des politiques nationales
- Facilite l'expression de la responsabilité et la délégation dans la gestion des apports extérieurs (coopération décentralisée, appui à l'intégration régionale)
- Accorde une grande importance à la participation de tous aux bénéfices de la croissance (femmes, jeunes, ruraux, enfants)
- Forte préoccupation pour l'environnement, le secteur social et le co-développement

- **Inconvénients**

- Crée les conditions d'une ingérence des ONG et de la société civile internationale dans tous les problèmes africains
- Ne tient pas compte de la gravité de la situation de l'Afrique (Sida, Pauvreté, conflits)
- Sous estime la difficulté de faire évoluer les organismes d'aide

• **Modalités/Institutions/Programmes**

- UN-NADAF, Initiative Spéciale des Nations Unies pour l’Afrique, Agenda N.U. pour le développement; Actions pilotes dans le cadre du CDF/IRPC
- Réunions Banque Mondiale/Afrique, FMI/Afrique, OMC/Afrique, TICAD II
- Forum Inter-régionaux, UE/Afrique; Forum informel du Club du Sahel
- Programmes d’appui aux communautés régionales (CEDEAO, UEMOA, SADCC)
- Initiative pour la Croissance et les Opportunités, Plan Marshall contre le SIDA (USA)
- Charte d’Okinawa pour combler le fossé numérique (G8)
- Tentatives de formulation de vision et de programmes globaux, pour l’humanité avec la Déclaration du Millénaire de l’ONU et pour l’Afrique avec le MARP

• **Observations**

- Ces nouvelles démarches de coopération découlent des leçons tirées de l’échec de l’aide mais,elles ne se substituent pas encore aux précédentes
- Elles sont initiées dans un contexte où les projets de réforme du système international et de l’ONU se multiplient afin de mieux gérer la mondialisation
- Elles visent à susciter une émotion mondiale en faveur du milliard et demi d’individus qui vivent en dessous du seuil de pauvreté absolue en Afrique en particulier
- Elles tentent de créer aussi les conditions d’une gestion co-responsable de l’aide

Des résultats décevants

- La déception se lit d'abord dans les résultats du développement de l'Afrique
- La baisse tendancielle de l'aide publique et l'alourdissement de la dette extérieure constituent les principales sources de déception
- Le gap scientifique, la corruption et la faiblesse des investissements en sont les conséquences dramatiques
- La comparaison avec l'aide du Plan Marshall souligne l'ampleur de l'échec
- Le système actuel de financement et de gestion du développement est non seulement inadapté et les propositions de réforme ne font que renforcer le statu quo

Les chiffres du développement de l'Afrique

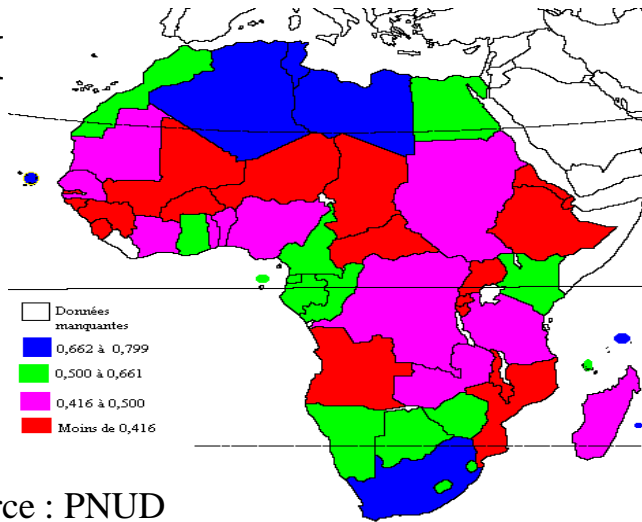
Régions ou groupe de pays (millions d'habitants)	Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté %			Nombre de pauvres (millions)		
	1985	1990	2000	1985	1990	2000
Afrique Sub Saharienne	47,6	47,8	49,7	184	216	304
Asie du Sud	51,8	40,9	36,9	532	562	511
Asie de l'Est	13,2	11,3	4,2	182	169	73
Moyen-Orient et Af Nord	30,6	30,1	30,6	60	73	89
Europe de l'Est	7,1	7,1	5,8	5	5	4
Am Latine & caraibes	22,4	22,5	24,9	87	108	126
Pays en développement	30,5	29,7	24,1	1051	1133	1107

- Sur la période 1987-98, 46% des africains auraient vécu avec moins de 1 \$US par jour

Source : Banque Mondiale, 2000

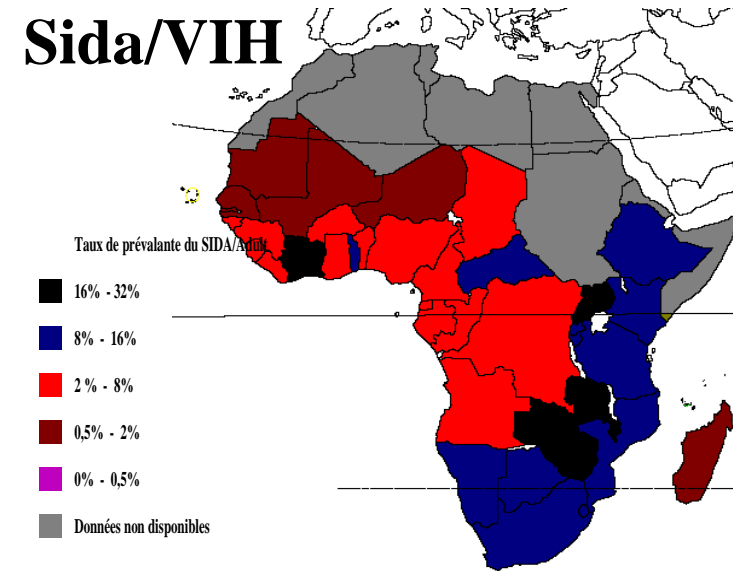
La situation actuelle de l'Afrique

IDH



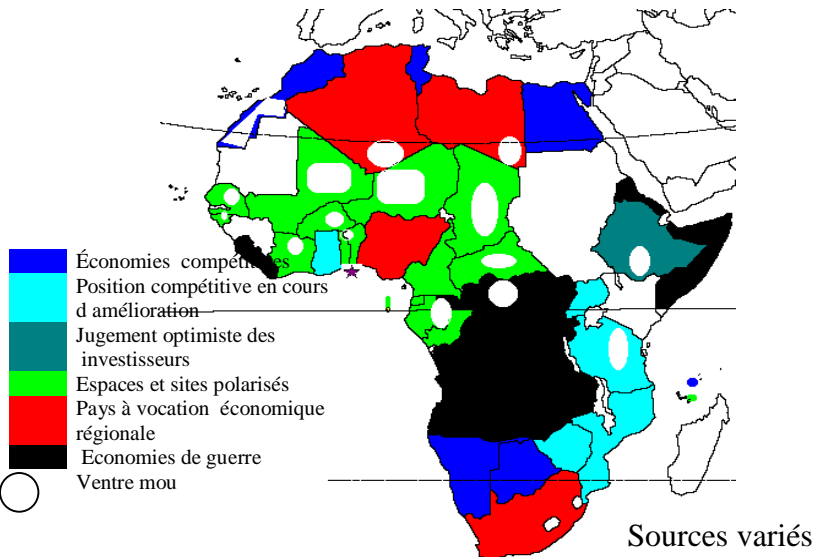
Source : PNUD

Sida/VIH



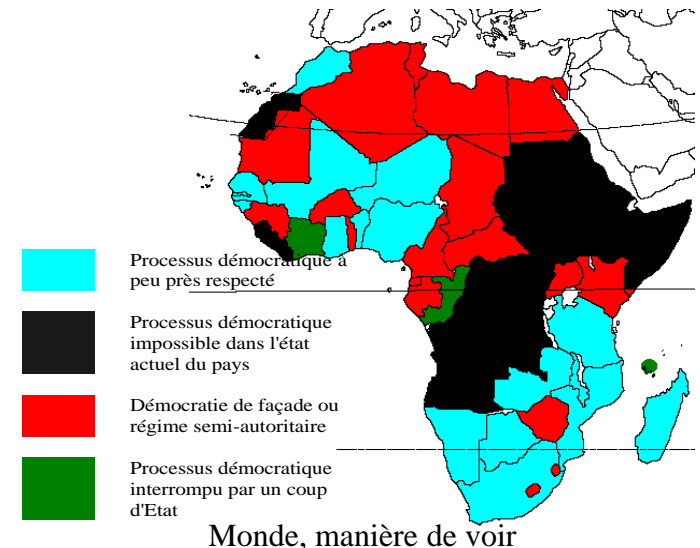
Banque Mondiale

Intégration dans l'économie mondiale

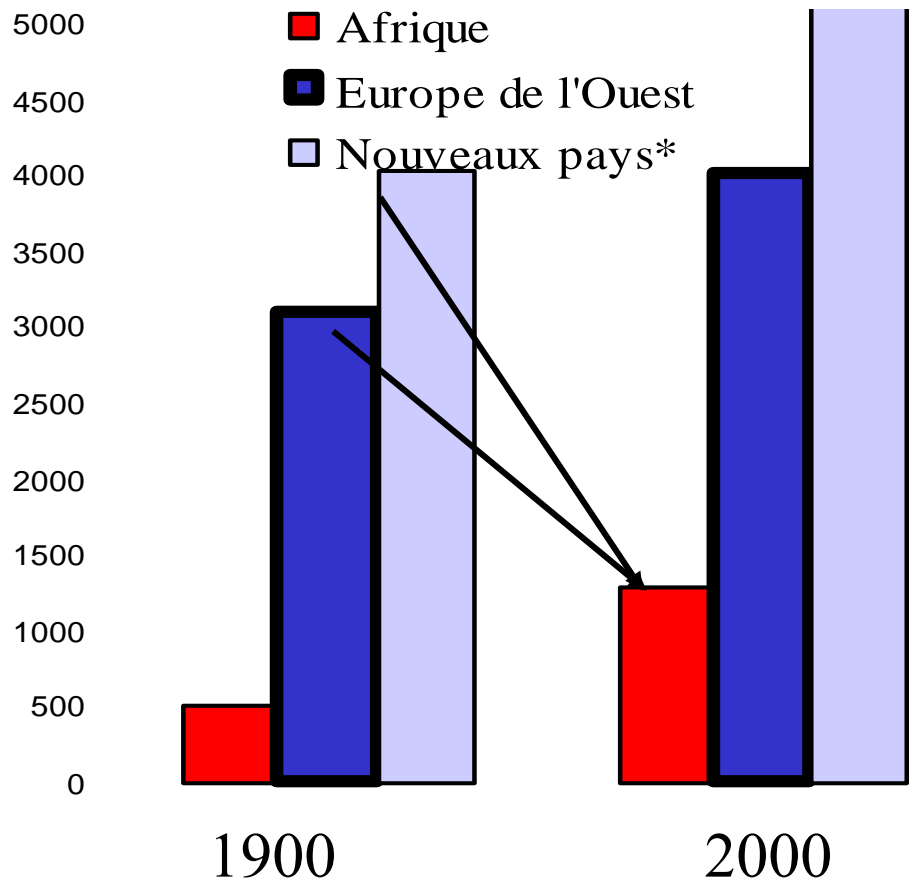


Sources variés

Démocratisation



Monde, manière de voir



- Le PIB (\$/h) de l'Afrique en 2000 est 19 fois inférieur à celui des autres régions en 1900.
- La situation des économies émergentes d'Asie du Sud Est et des pays d'Amérique Latine paraît plus enviable que celle de l'Afrique.
- La coopération est décevante vu du Nord (fatigue des donateurs) et vu du Sud (le scandale des flux financiers et de main d'œuvre qualifié, plus important dans le sens Sud-Nord)
- Le contrat semble d'autant plus rompu que l'écart se creuse

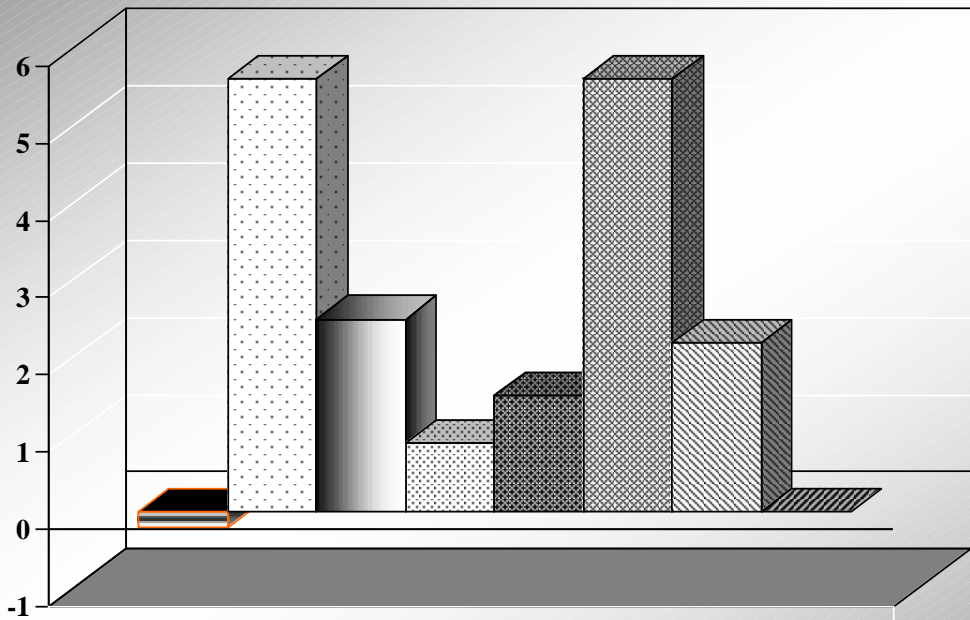
FMI/WE, 2000

Performances économiques de l'Afrique 1960-1988

	60-73	73-80	80-88
En %			
Taux de croissance du PIB	4,5	3,2	0,3
Inflation	5,8	14,1	25,7
Taux de croissance des exportations (réel)	7,0	4,4	-1,9
Investissement/PIB (réel)	14,0	21,5	15,6
Dette externe/Exportations	-	96,6	365,0

Source : S. Fischer NBER, 1991

Absence des bases d'une croissance durable

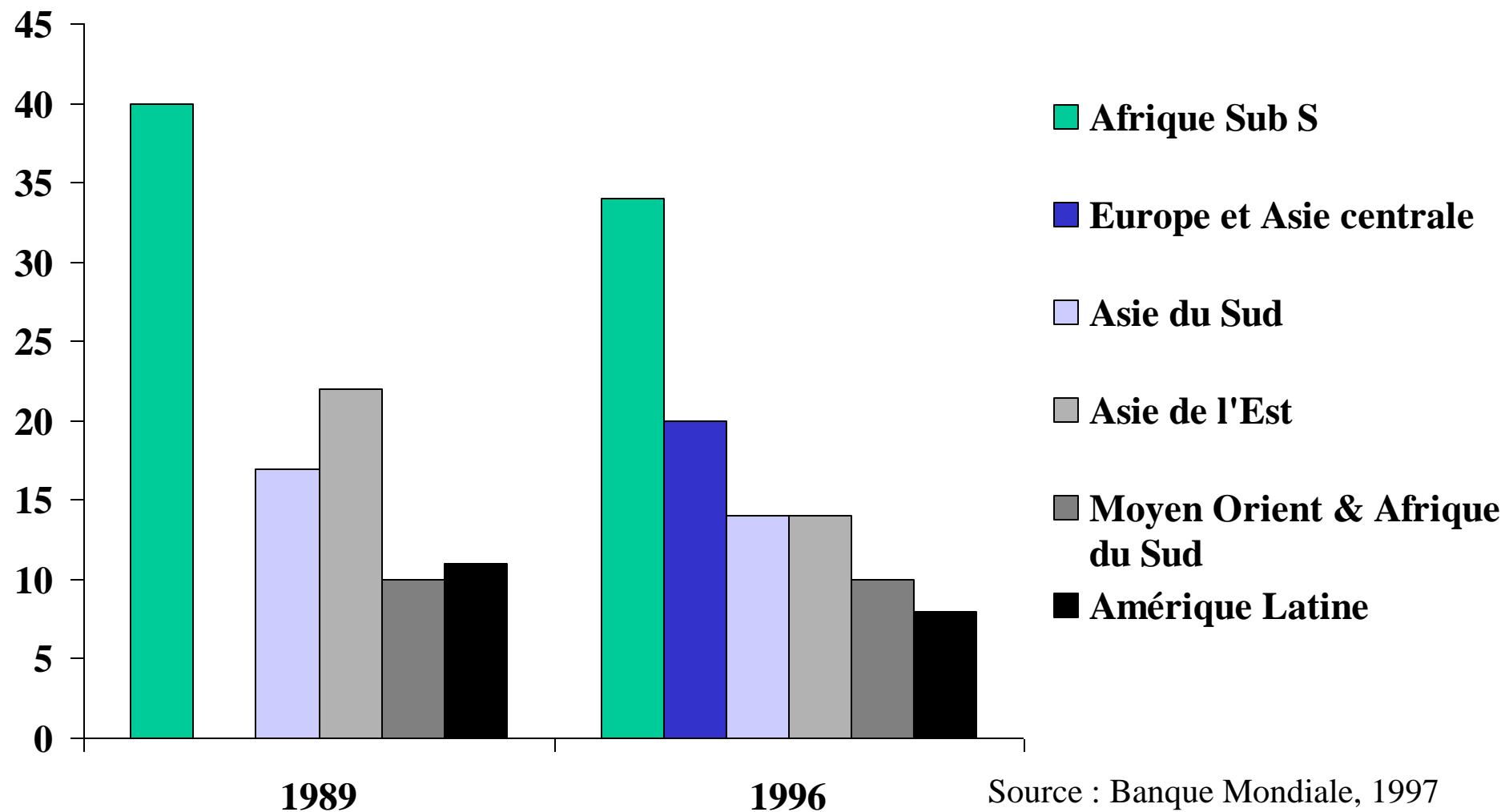


	1970-98
Afrique	-0,2
Asie de l'Est	5,6
Asie du Sud	2,5
Europe du Centre et de l'Ouest	0,9
Hémisphère occidental	1,5
Economies nouvellement industrialisées	5,6
Economies industrielles	2,2
Pays pauvres et endettés	0,01

taux de croissance africaine :
-0,2% par an entre 1970 et 1998

Baisse tendancielle de l'aide publique

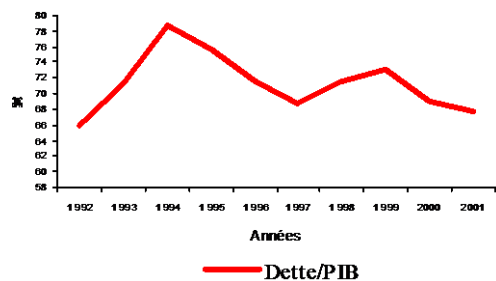
accentuée par l'apparition de nouveaux récipiendaires



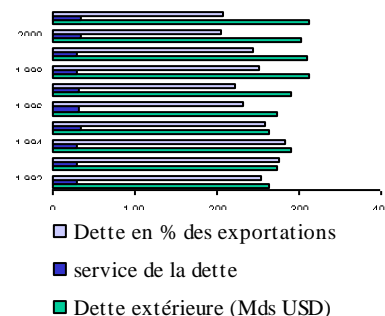
Alourdissement de la dette extérieure

- La coopération monétaire et financière s'est traduite par un endettement insoutenable auprès des IFIs

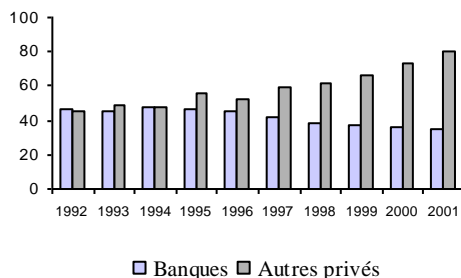
Dette africaine/PIB



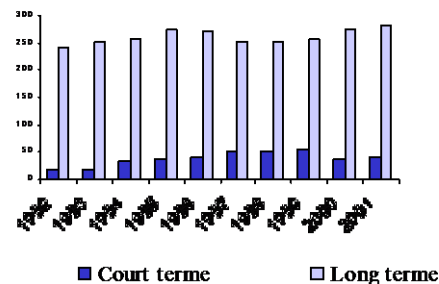
Service de la dette



Dette africaine par débiteur



Dette africaine par maturité



FMI/WEO

Malgré toutes les tentatives de rééchelonnement, la dette représente toujours près de 60% du PIB africain. C'est une dette essentiellement libellée en Dollar, à long terme et gagée sur les exportations de produits de base

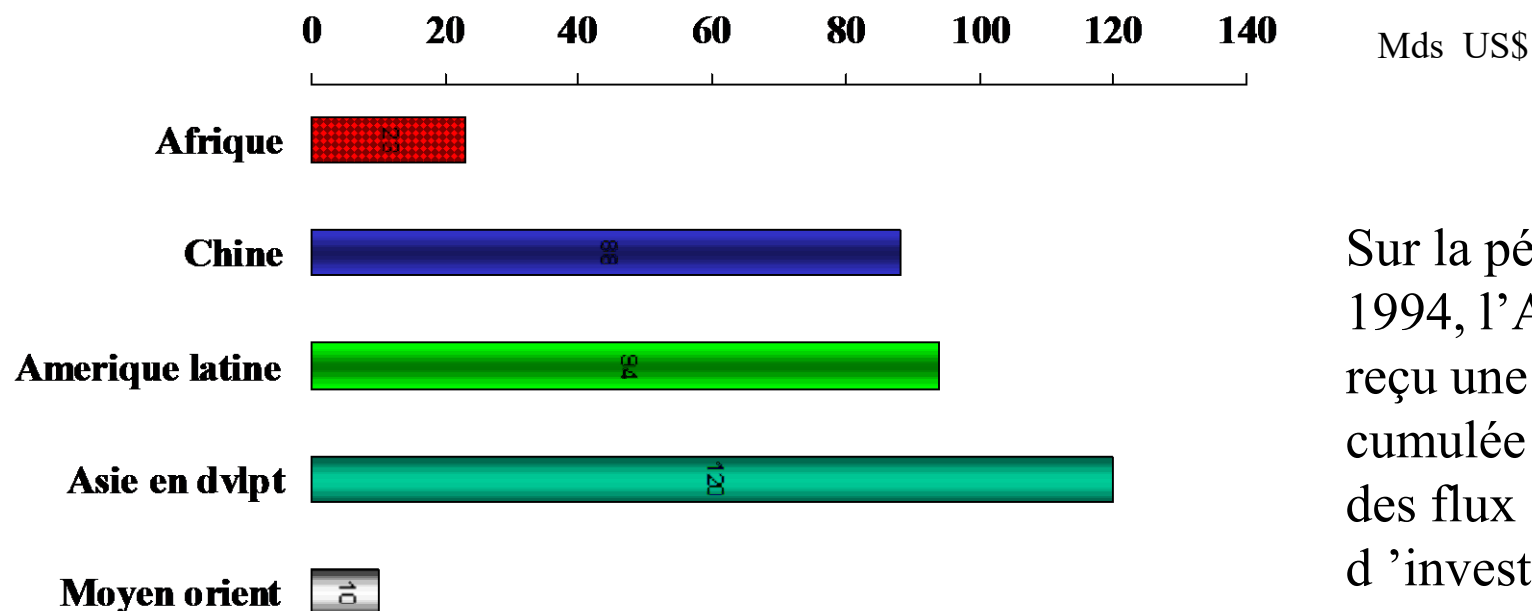
Le Gap scientifique et technologique

- La coopération scientifique et technologique a été une source de transmission des connaissances vers l'Afrique, mais très peu dans le sens contraire.
- Le fossé des connaissances s'est encore creusé
 - avec la révolution numérique
 - avec l'explosion technoscientifique
- La science et la technologie restent aveugles aux préoccupations de l'Afrique dans les domaines de
 - la santé (sur 1219 médicaments commercialisés, de 75 à 97, 12 concernent les maladies tropicales)
 - l'alimentation
 - l'éducation
 - la valorisation des ressources et de la gestion
 - la maîtrise de la pression démographique
- L'ADPIC* érige des barrières à l'accès au système des brevets

Un système bancaire mondial myope

- Les IFIs sont davantage préoccupées par la régulation de l'aide et des financements afin de contenir les crises d'endettement et limiter leurs effets sur les pays donateurs (l'aire de la Triade)
- L'action des IFIs provoque un effet d'éviction de
 - certains risques à prendre pour assurer le développement durable par exemple
 - certaines régions, l'Afrique en particulier
 - certaines formes d'entreprises dont PME et les Micro-entreprises,
 - certains types d'investissements : infrastructures, secteurs sociaux
- L'allocation des ressources existantes est dispersée entre plusieurs institutions dont les mandats se chevauchent et dont les mécanismes d'intervention sont lourds et inadaptés.
- Le développement de l'Afrique par la promotion de la science, de l'investissement et de l'intégration régionale n'est pas leur priorité
- Leur intervention dans les crises financières renforce l'insécurité

Des flux d'IDE qui contournent l'Afrique



Sur la période 1985-1994, l'Afrique a reçu une part cumulée modeste des flux d'investissements directs étrangers à destination des pays en développement, soit moins de 2%

OMC ; Ramses 1997

Résultats globaux

- **La coopération en Afrique a eu pour impact de renforcer la dépendance vis-à-vis de l'aide publique extérieure :**
- pour financer le fonctionnement des administrations publiques
- payer les salaires des fonctionnaires
- rembourser le service de la dette publique internationale
- suppléer à la faiblesse, voire l'absence des capitaux privés
 - Les achats de biens d'équipement et la fourniture des services des projets d'appui constituent l'essentiel de l'activité d'un grand nombre d'opérateurs.
 - Nombre d'entreprises se créent à l'aide du bon de commande d'un projet
 - L'aide alimentaire finit sur les comptoirs des commerçants
- La vie quotidienne est rythmée par la publicité faite à l'aide par un donneur, en imitation d'une pratique courante sous le Plan Marshall

Les résultats, comparés à ceux de l'aide du Plan

Marshall

- **L'aide du Plan Marshall au relèvement de l'Europe :**
- un transfert public, sans contrepartie et d'un montant massif
- aux finalités multiples ,
- un modèle d'organisation bien encadré, négocié au plan politique et multilatéral
- avec des conditionnalités légères et pragmatiques d'exécution, qui renouvelle les termes des relations entre une zone créditrice et un zone débitrice bien au delà de l'approche conventionnelle des échanges réels financiers
- dont les enseignements sont utiles pour concevoir un système de transfert mondial de ressources sous la responsabilité du bénéficiaire

Sources: Le Plan Marshall et le relèvement de l'Europe, CHEFF, 1992

Plan Marshall, quelles leçons ? REF, 1993

L'aide du Plan Marshall à l'Europe

- un transfert public sans contrepartie et d'un montant massif
 - sous forme d'autorisation d'importation sans aucune exigence de remboursement, dont le financement est assuré par un prélèvement fiscal exceptionnel voté par le Congrès américain et qui permet de lever la contrainte extérieure qu'impose le remboursement d'un prêt
 - d'un montant massif : environ 75 milliards \$US de 1989 alors que l'APD américaine de la même année était de 7,66 Mds, soit une moyenne supérieure à 1% du PNB américain contre 0,15 pour l'APD de ce pays et 0,33 pour l'APD de l'ensemble du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE
 - sur une courte période : une programmation de la reconstruction européenne et de l'économie mondiale sur la période 1948-1952 et qui associe les pays bénéficiaire à la définition du dispositif de transferts
- aux finalités multiples
 - répondre à une situation d'urgence, favoriser la reprise en Europe, endiguer la montée du communisme et réduire les dangers de la subversion intérieure, édifier les Etats Unies d'Europe, assurer durablement la sécurité et la paix dans le monde libre et le rétablissement de l'économie mondiale (paxamericana)

L'aide du Plan Marshall à l'Europe

- Un modèle d'organisation négocié au plan politique et multilatéral
 - une procédure de négociation multilatérale Etats Unis-Europe, exigeant l'installation d'une organisation qui préfigure l'approche fonctionnaliste de l'intégration européenne (UEP, CECA, Traité de Rome, UEM, UE)
- bien encadré, avec des conditionnalités légères et pragmatiques d'exécution
- qui facilitent l'autonomie des politiques nationales, notamment en matière d'allocation des investissements et de développement des exportations inter-européennes.
- Au total, l'initiative Marshall ne s'est pas traduite par une détérioration des niveaux de vie
- mais a plutôt conforté le redressement de l'Europe

Les enseignements du Plan Marshall pour l'Afrique

- Le Plan Marshall renouvelle les termes des relations entre une zone créditrice et un zone débitrice bien au delà de l'approche conventionnelle des échanges réels financiers du fait de son caractère massif, gratuit et non récurrent.
- **Les enseignements pour la conception d'un système de transfert mondial de ressources sous la responsabilité du récipiendaire :**

- une volonté politique forte fondée sur l'idée de réconciliation et d'union européenne et de proximité culturelle
- des conditions permissives favorables
- un projet global
- des conditions douces de l'aide

- Une volonté faible d'aider l'Afrique
- des conditions défavorables (la mondialisation implique des ajustement pour tous les pays)
- absence d'une vision partagée du développement
- une conditionnalité stricte d'ordre politique, économique et sociale

- Tant que les déséquilibres financiers des pays industrialisés dont ceux des Etats Unis persisteront, l'aide publique au développement restera la forme quasi-exclusive d'intervention en Afrique

Les transformations récentes dans le fonctionnement du système mondial

- Apparition d'enjeux et de défis globaux
- Construction progressive de l'humanité et du droit qui l'accompagne (grammaire universelle)
- Certains problèmes nationaux ou régionaux prennent une dimension mondiale (atterrissage de l'économie américaine et situation dramatique de l'Afrique)
- Emergence de nouvelles démarches de coopération

Vers de nouveaux principes d'organisation

• 2 Principe hiérarchique

- coopération inégale
- accords ponctuels
discrétionnaires

• 3 Principe de co-responsabilité

- coopération sélective
- surveillance d'un système
d'indicateurs (G7)

• 1 Principe hégémonique

- coopération imposée par la
contrainte
- recours à des règles ou codes
de conduite (Bretton Woods)

• 4 Principe de supra-nationalité

- gestion de l'interdépendance
- coopération productive
- fixation de principes, de règles et
d'objectifs

...qui ouvrent les perspectives à la coopération productive de plus d'humanité

Apparition d'enjeux et de défis globaux

- explosion technoscientifique (Information Scientifique et Technique, biotechnologie, espace et NTIC)
- globalisation financière et crise systémique
- gouvernance mondiale et nouveau rôle de l'Etat
- société de l'information, Internet et Net-économie
- inégalités entre les nations et les individus, pauvreté et exclusion
- migrations internationales , réfugiés
- environnement
- drogue et puissances criminelles
- Sida et pandémies
- sécurité alimentaire
- conflits autour des ressources stratégiques (eau, mines, terre cultivables, main d œuvre qualifiée...)

Construction progressive de l'humanité et du droit qui l'accompagne

- La reconnaissance de l'existence de crimes et délits internationaux...
 - crimes contre l'humanité
 - épuration ethnique ou religieuse
 - esclavage, travail des enfants
 - crimes économiques
 - pillage des ressources,
 - détournements des fonds publics, blanchiment de l'argent sale, corruption
 - délits
 - dégradation de biens publics globaux : environnement, santé, connaissance, paix, sécurité
 - non respect des règles et conventions internationales
 - atteinte à l'espèce humaine et à la terre, en tant que bien commun
 - eugénisme, clonage, privatisation du patrimoine génétique
 - principe de précaution, atteinte à la sécurité humaine

Construction progressive de l'humanité et du droit humain

- ...créent les conditions d'une justice universelle et de la mise en place d'institutions judiciaires supranationales, ...
 - proclamation de l'esclavage comme crime contre l'humanité par le parlement français
 - TPI, TPR, Cour international des droits de l'homme,
 - Organe de Règlement des Différents, Projet de Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée
 - Convention de l'OCDE conte la corruption, Europol, OLAF
- ...d'une mobilisation accrue de la société civile et des ONG de droits de l'homme et de l'intervention humanitaire et des Etats...
 - Transparency international, ONDH, Human Rights Watch, Médecins sans frontières, ATTAC, Forum Social Mondial...
 - projet de convention en matière d'environnement
 - projet de fonds mondial pour la promotion de l'investissement dans les PMA
- et de l'acceptation d'une grammaire universelle au service de la coopération (concepts de sécurité humaine, réparation/indemnisation)

Hegemôn et politique du *benign neglect*

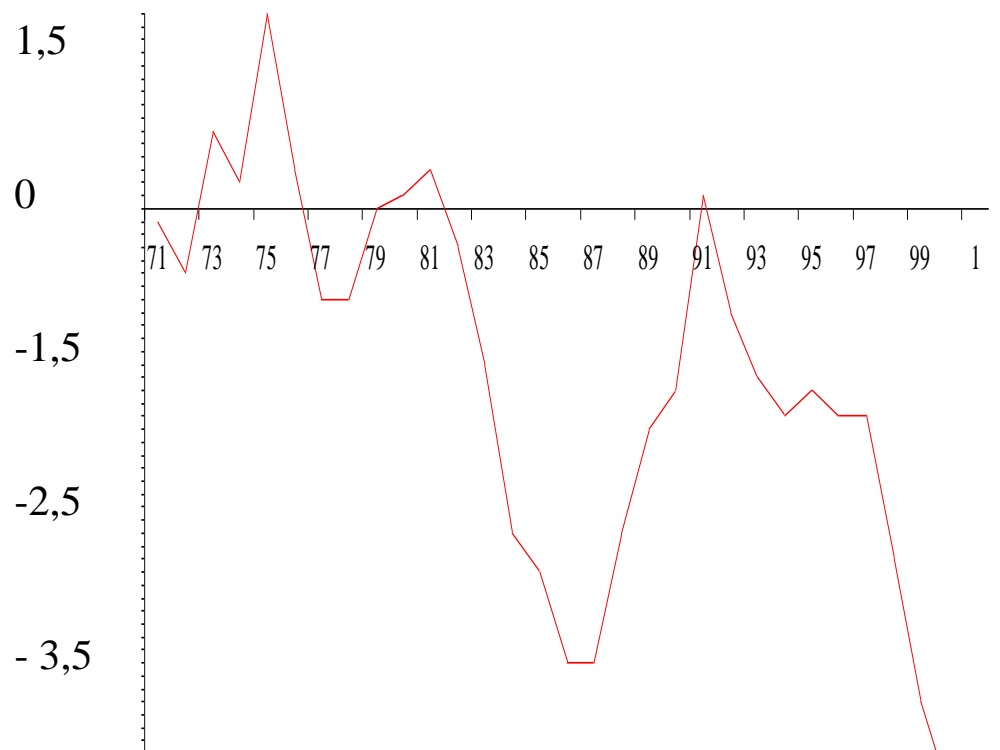
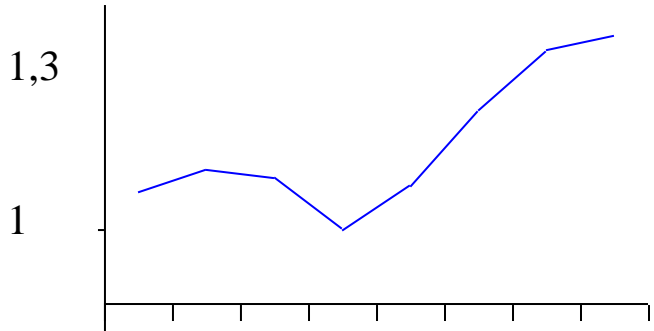
- **Peut-on parler de coopération dans un monde soumis au principe hégémonique, même atténué à la marge par le rôle de l'ONU ?**
- La persistance des déséquilibres financiers américains constitue une menace sur le processus de coopération internationale et de la coordination des politiques
- La politique du *benign neglect* accélère le processus d'américanisation/*dollarisation* de l'économie mondiale
- qui constitue de fait un signe annonciateur d'une nouvelle Grande Dépression et d'une crise du modèle américain de gestion
- Cette politique est une négation du principe de responsabilité internationale des politiques nationales
 - refus de signer la convention de Kyoto
 - refus de reconnaître la Cour international des droits de l'homme
 - autres initiatives unilatérales (défense anti-missiles)

Les déséquilibres financiers américains et *benign neglect*...

- L'importance croissante du déficit de la balance américaine des transactions courantes et les difficultés pour les Etats-Unis à gérer son taux de change, constituent une menace permanente pour l'économie mondiale.
- Plusieurs facteurs peuvent contribuer à un *crash* américain
 - redressement de la Zone Euro
 - croissance de la productivité en Asie du sud Est
 - crack boursier
 - retour ou aggravation brutale des grandes pandémies (Sida, tuberculose, hépatite, paludisme)
 - coalition de plusieurs « *Etats dits voyous* »
 - intensification des désastres climatiques
- Une évolution soudaine du déficit à plus de 4,4% du PIB aurait des conséquences imprévisibles sur l'économie américaine et mondiale.

(source OCDE)

Taux de change effectif réel des Etats-Unis 1992-1999



Déficit courant américain /PIB 1970-2001

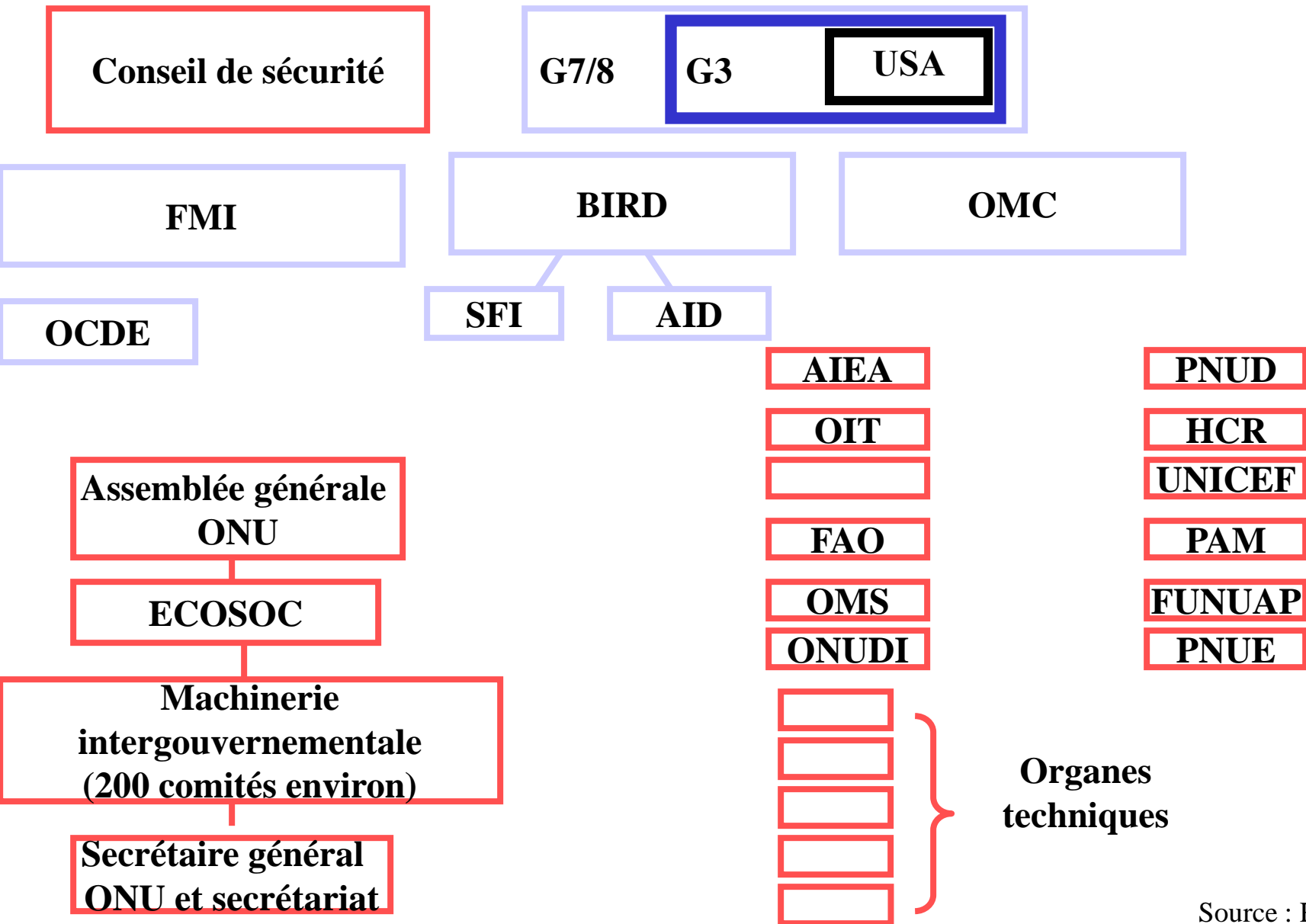
Sources : General Accounting Office (Euro & implications for \$US

OCDE: Perspectives on OECD economics integration (Rogoff)

menacent le processus de coopération pour le développement

- Le nombre de pays qui sont frappés de plein fouet par des crises financières ne cesse d'augmenter.
 - Entre 1975-2000, près de 158 crises de changes auraient eu lieu dans le monde, dont 116 dans les économies émergentes.
- Ces crises financières se sont traduites par :
 - des dévaluations, des évactions massives de capitaux, des paniques et des faillites bancaires et des défauts de paiement de la dette extérieure publique
 - des pertes de production cumulée par crise, de l'ordre de 4,9 % auraient été constatées dans ces économies
 - le basculement de milliers de personnes en dessous dans la pauvreté
- Les Etats-Unis sont en mesure de dissuader un pays qui serait tenté d'utiliser les règles de coopération, grâce à une influence mondiale liée
 - à sa présence hégémonique sur les marchés financiers et des services de l'information
 - à sa capacité de projection militaro-industrielle.
- Les Etats-Unis restent les principaux bénéficiaires du statu quo.

La réalité du système de la coopération multilatérale



Source : Ramses 96

Livrée à elle-même, l'Afrique peut-elle s'en sortir ?

Les défis pour l'Afrique à l'horizon de 2025

- Eliminer la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale
- Valoriser la sagesse et la tolérance dans la prévention des conflits
- Accéder aux connaissances stratégiques pour l'éducation des jeunes et des femmes
- Faire reconnaître à la communauté internationale que l'esclavage est un crime contre l'humanité en vue d'une réparation
- Exploiter/valoriser les ressources africaines au profit de l'Afrique
- Maîtriser la science, les technologies numériques et des matériaux et les nanostructures

Les problèmes urgents pour l'Afrique

- Des semences pour éradiquer la malnutrition et la pauvreté
- L'attraction des cerveaux africains et de la diaspora
- La pénétration de l'espace
- La lutte contre la corruption et la mauvaise gestion
- La réparation des dommages causés à l'Afrique avec l'esclavage
- L'annulation de la dette
- Des médicaments et des vaccins pour vaincre le SIDA et les pandémies
- L'élimination des frontières physiques et des barrières aux échanges régionaux en Afrique
- La correction de l'image négative de l'Afrique dans les médias

Dans quelle mesure les PMA africains pourront-ils disposer d'un revenu par habitant > à 900 \$US si les tendances actuelles persistaient ?

Ils y sont	18-25 années	25-50 années	50-100 années	>100 ans	Croissance négative ou stagnante
Cap Vert Guinée Equatoriale	Lesotho Soudan	Guinée Mozambique Ouganda	Bénin Erythrée Ethiopie Mauritanie	Burkina Malawi Mali	Angola Comores Burundi RD Congo Tchad Gambie Guinée Bissau Madagascar Niger Rwanda Sao Tome Sierra Leone Togo Zambie Zimbabwe

Base \$ US de 1997, projections basées sur les tendances 1990-98

Lesotho (15 ans)

Source CNUCED

Que faire du potentiel de croissance ?

- L'OCDE propose à l'Afrique une Vision à mettre en œuvre afin de parvenir à une croissance dynamique qui ouvre la voie à la réduction rapide de la pauvreté.

	1996-2000		2001-2010		2011-2020		1995-2020	
	SR*	SI**	SR	SI	SR	SI	SR	SI
Afrique Sub saharienne	4,6	2,8	5,0	2,8	5,8	2,6	5,2	2,7
OCDE	2,7	2,7	3,0	2,3	2,7	1,6	2,8	2,1
Hors OCDE	6,5	4,7	6,9	4,1	6,5	3,9	6,7	4,2
Cinq grands***	7,2	5,4	7,3	4,5	6,7	4,3	7,1	4,6
Autre PED	5,9	4,0	6,5	3,7	6,2	3,5	6,3	3,7
TOTAL	4,3	3,5	5,0	3,1	4,9	2,8	4,8	3,1

- Deux leviers d'actions sont soulignés :

- **l'intégration dans l'économie mondiale**
- **l'accélération du développement humain**

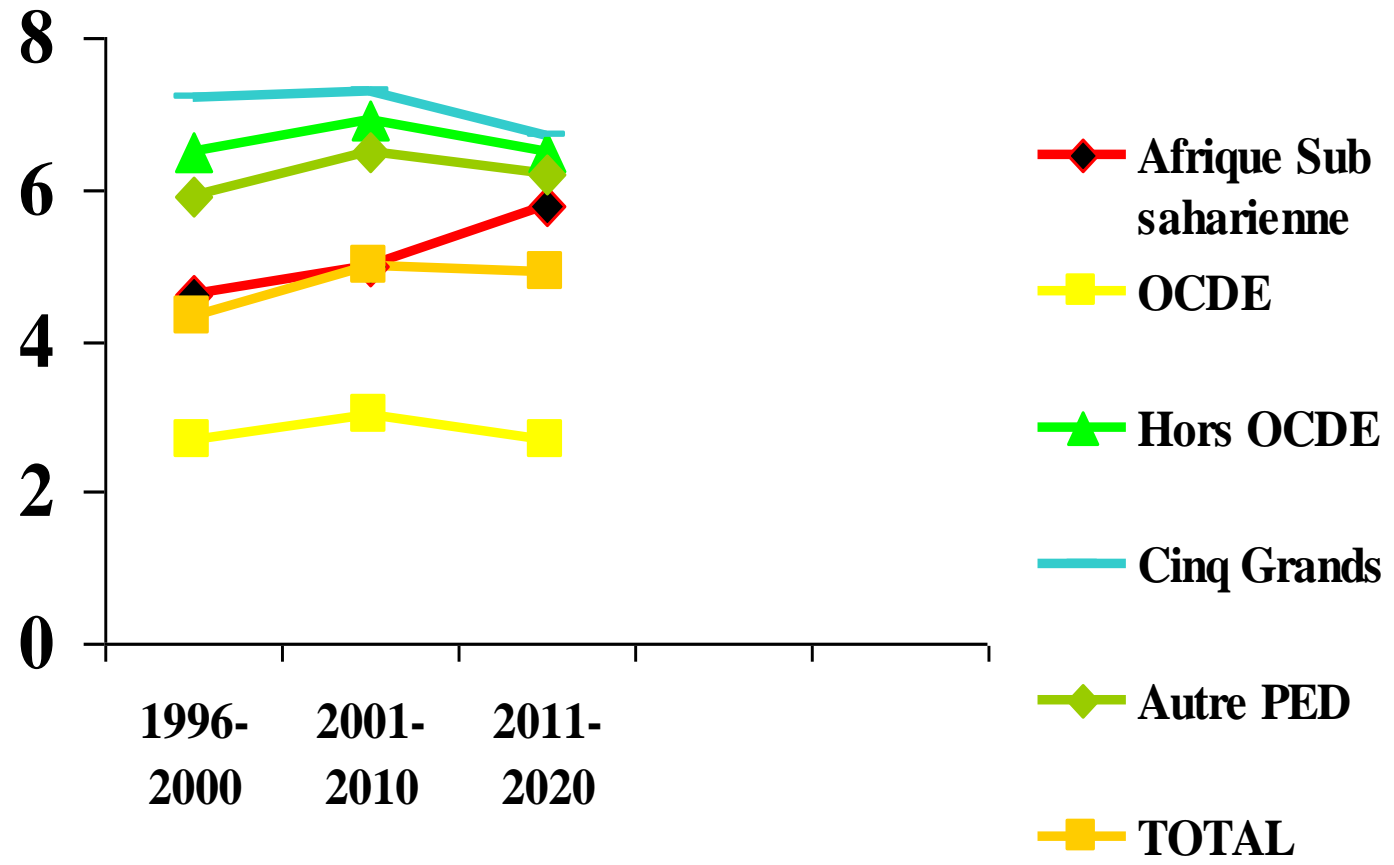
- L'impact de la Vision sur l'Afrique est apprécié à travers deux scénarios de croissance rapide (SR*) et lente (SI*).

** Brésil, Chine, Inde, Russie, Indonésie
Source : OCDE : le Monde en 2020, 1996

Où trouver 20 à 25 Milliards \$US par an ?

- L'Afrique devra réaliser des taux de croissance de 5,2 sur la période 1995-2020 et de 6 à 7% par an à l'horizon 2015 pour espérer réduire de moitié le niveau de pauvreté par rapport à 1995.
- Cette performance ne permet pas de combler l'écart de revenus avec les pays riches et encore moins provoquer un déplacement du centre de gravité mondial de l'Atlantique Nord et du Pacifique vers le continent, ce qui supposerait des taux de croissance de 10% pendant au moins 10 ans.
- L'Afrique doit mobiliser 33% du PNB annuel pendant 15 ans ou encore 10 milliards \$US par an, plus 5-10 Mds \$US par an, uniquement pour combattre le Sida/VIH.
- L'épargne est si faible qu'il faut 18 années de croissance à 5,5% pour atteindre le pallier de revenus à partir duquel de nouvelles hausses créent un effet additionnel sur les taux d'épargne.
- L'aide publique au développement, principal apport de ressources en direction de l'Afrique, ne dépasse 9% du PNB.
- Le nombre de pays qui sont en mesure de soutenir des taux de croissance élevés sur le long terme est assez réduit : Botswana, Afrique du Sud, Guinée Equatoriale, Maurice, Tunisie. Parmi ces pays, seul le premier et le dernier réalisent des taux de croissance de plus de 7% tandis que les trois premiers remplissent les conditions minimum pour soutenir la croissance et le développement grâce à des ressources humaines de qualité, une relative diversification avec des coûts de transaction bas.

L'obstacle financier ne doit pas être sous-estimé



- Sous cette hypothèse, (CEA), il sera nécessaire de 227 milliards de dollars US sur la période 1999-2015 répartis ainsi
- Période : 1999-2005 2006 - 2010 2011-2015
- Mds \$US 102 84 41

Vers un nouveau consensus planétaire

- Ce scénario a été popularisé à l'occasion de la TICAD II avant d'être repris par les IBW avec l'objectif de la réduire de moitié d'ici 2015.
- La Déclaration du Millénaire de l'ONU en fait l'un de ses objectifs
- L'Initiative MARP l'a repris à son compte
- Il sert de cadre pour l'analyse de la CEA (Compact for African Recovery)
- L'OUA l'a inscrit à l'ordre du jour du Sommet des Chefs d'Etat à Arusha

Implications de la stratégie de réduction de la pauvreté de moitié en 2015 (CEA)

Réduction du taux de pauvreté: 4% an
Taux de croissance : 7% an

dont

Afrique du Nord : 5-6%

Afrique centrale : 6-7%

Afrique de l'Ouest et Centre : 7-8%

Seulement tout dépendra :

- des perspectives d'évolution du système de la coopération internationale dont les hypothèses de base concernent :
 - le degré de stabilité/instabilité de système international
 - le degré de fragmentation des Etats
 - des atouts et vulnérabilités de l'Afrique face aux menaces et opportunités qui en découlent, qui se décomposent en :
 - capacités à saisir les opportunités et réduire les menaces
 - inaptitudes à exploiter les opportunités et se protéger des menaces
- Quatre scénarios d'évolution**

Degré de coopération entre les Etats

Faible

Etat fragmenté

Fort

Etat unitaire, acteur

Degré d'organisation du système international

Faible

Instable

• **Scénario non coopératif**

• **Scénario coopératif minimal**

• **Scénario non coopératif**

• **Scénario coopératif**

*Etat fragmenté**Etat unitaire, acteur*

Degré d'organisation du système international
Instable
Faible

•Scénario non coopératif

- Atrophie de l'ONU sans remise en cause fondamentale. Parvient à réduire sporadiquement les tensions
- Stratégies non coopératives des leaders hégémoniques
- Possible atterissage en catastrophe de l'économie américaine
- Dérive prononcée de l'Afrique
- Possible rôle des puissances moyennes africaines dans l'intégration régionale
- découplage annulation dette/indemnisation de l'esclavage

•Scénario de coopération minimale

- Statu quo sur l'ONU avec des dérogation au cas par cas
- Stratégies coopératives de faible densité par certaines organisations internationales (FMI/BM/OMC, UE) qui imposent aux pays en dévelopemnt des règles du jeu
- Atterissage en douceur de l'économie américaine
- Possible rôle pour le Japon et l'Allemagne dans le développement
- Dérive africaine ralentie par la mise en œuvre de plans de sauvetage
- couplage partiel annulation dette/réparation de l'esclavage

*Etat fragmenté**Etat unitaire, acteur*

Fort Degré d'organisation du système international
Stable

•Scénario de coopération minimale

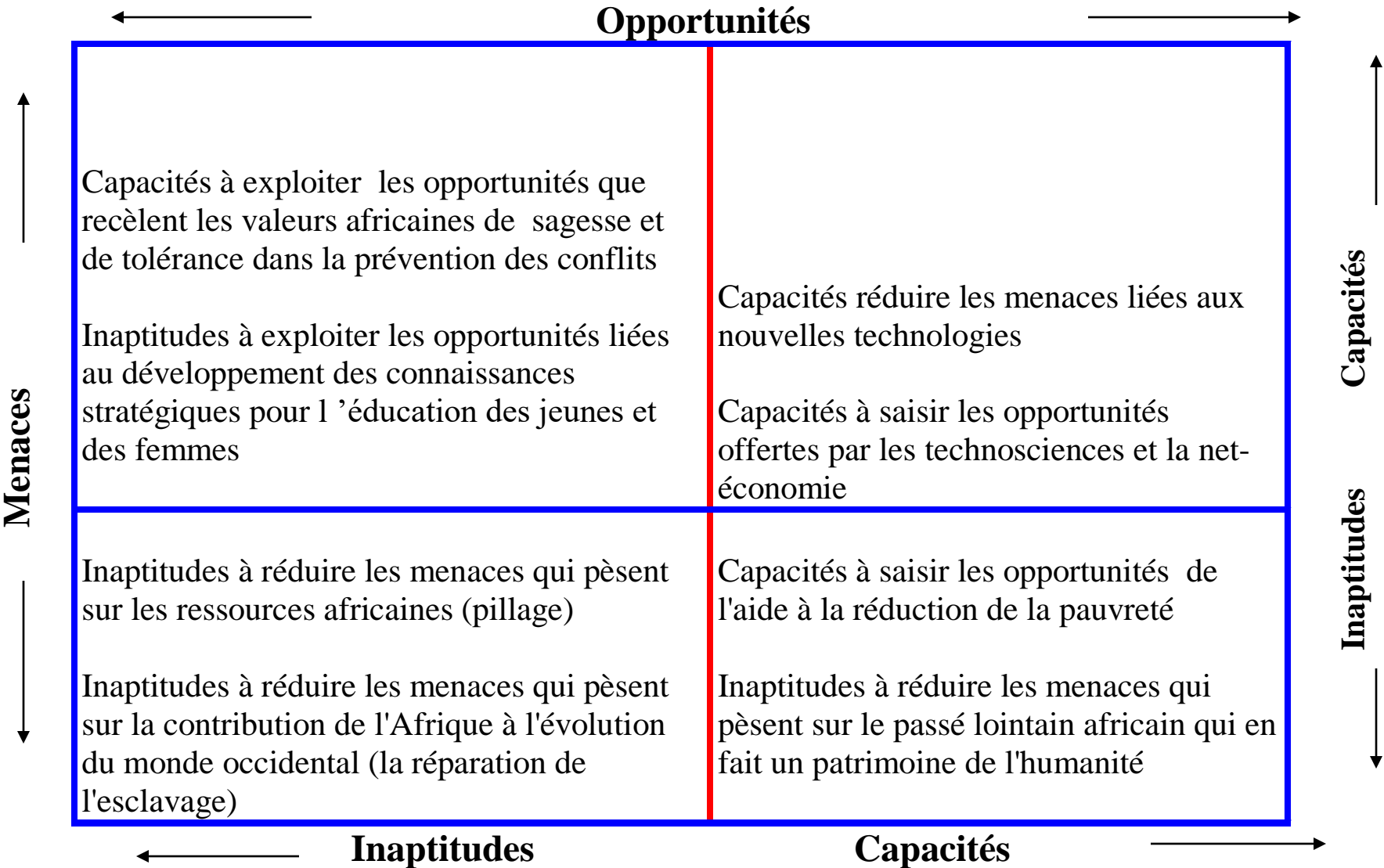
- ONU coiffée par une Agence planétaire qui dispose de la réalité du pouvoir de régulation (issue du G7 ou du Conseil de sécurité)
- Stratégies coopératives mixtes de leaders hégémoniques (Etats, entreprises, individus) qui cherchent à capturer la majeure partie des ressources de la planète
- La politique du benign neglect profite aux Etats-Unis
- découplage annulation dette /réparation de l'esclavage

•Scénario coopératif

- Rénovation compétente de l'ONU avec de nouvelles modalités d'intervention
- Stratégies coopératives entre les acteurs (Etats, entreprises, ONG, ONU) dans la fourniture de biens et services globaux y compris les règles et normes universelles, qu'ils sont en mesure de les respecter
- Atterrissage en douceur de l'économie américaine
- Reconnexion de l'Afrique
- couplage dette / indemnisation de l'esclavage

Atouts et vulnérabilités menaces, opportunités de l'Afrique

- face aux défis du XXIe siècle auxquels le continent fait face



Vers un nouveau cadre de coopération

– Objectif fondamental

- Fournir une base mondiale au développement de l'Afrique

– Objectif spécifique

- Contribuer à la croissance, à la réduction de la pauvreté, à la renaissance et à l'intégration de l'Afrique dans le processus de mondialisation

Les propositions pour coopérer

- Mettre en œuvre des programmes concertés d'investissement générateurs de croissance durable et d'opportunités pour les pauvres
- Rehausser la place de l'Afrique dans le système mondial
- Promouvoir le Fonds Mondial pour l'Investissement au service du Développement

Mettre en œuvre des programmes concertés

d'investissement

- Il s'agit d'obtenir un soutien massif à des programmes d'investissement qui modifient durablement les capacités de production et de génération des revenus
 - 1. investissements en ressources immatériels ou les vecteurs de compétitivité
 - 2. investissements de portefeuille de produits et de services sous forme d'installations industrielles, de machines et d'équipement
 - 3. investissements pour l'infrastructure essentielle
 - 4. Investissements dans les secteurs sociaux (santé, éducation et accès aux services sociaux de base)
- ces programmes sont conçus pour faciliter l'intégration des activités et la communication entre les acteurs à l'échelle continentale

Investissement en ressources

- La quasi-absence d'investissements immatériels est à l'origine de la médiocre compétitivité africaine. Les programmes concertés dans ce domaine appellent une participation accrue des entreprises, des communautés sous régionales, de concert avec les Etats et les centres de recherche industrielle. Les principaux domaines d'applications sont les suivants.
- Investissements immatériels en biens d'équipement technologique, composants et matériaux de fabrication avancés
- équipements informatiques, logiciel et services à haute valeur ajoutée
- Investissements de formation et de renforcement des capacités technologiques et de gestion
- investissements organisationnels

Investissements de portefeuille de produits/services

- La mondialisation des échanges et les possibilités d'accès aux marchés offertes à l'Afrique dans le cadre du système de préférences généralisées (SPG) et de l'OMC impliquent une augmentation considérable des capacités productives africaines et leur modernisation, afin de faire émerger des PME régionales compétitives. Les programmes de production et d'investissement concertés couvriraient les domaines essentiels suivants.
- développement agricole et rural
- achat de semences et de produits phytosanitaires
- valorisation industrielle des ressources minières
- institutions et services financiers
- programmes spécifiques de soutien aux PME, aux microentreprises et à l'artisanat

Investissements infrastructurels

- La mise en place de l'infrastructure essentielle au fonctionnement des entreprises, des marchés et des Etats est pour l'Afrique une question d'autant plus vitale que les investisseurs internationaux privés traditionnels dans ces domaines ont pris une option en faveur de la Net économie qui offre un niveau de rentabilité nettement supérieur. Dans la mesure où le financement de ces infrastructures posera de plus en plus de problèmes, les Etats devront s'engager davantage en les considérant comme des services publics. La coopération dans ces domaines porterait sur les domaines suivants.
- infrastructures de transports et de communication
- infrastructures d'information et de télécommunication
- infrastructures hôtelières et touristiques
- infrastructures financières (services d'évaluation financière, de conseil, de notation et de gestion)
- infrastructures fiscales et douanières
- services de gestion des infrastructures publiques et de protection de l'environnement

Affirmer la place centrale de l'Afrique dans le système mondial

- Berceau de l'humanité, l'Afrique est plus que jamais appelée à jouer un rôle central dans la promotion de l'éthique dans les affaires et la lutte contre les inégalités, y compris dans l'accès aux connaissances. Aussi, elle devra assumer un leadership dans les domaines suivants.
- L'éthique dans les affaires et la lutte contre la corruption
- La promotion de la sécurité humaine
- Les applications scientifiques et technologiques au service de la société et des citoyens
- La lutte contre les inégalités, le Sida/VIH et les pandémies
- L'intégration interrégionale, sous régionale et transfrontière

Promouvoir l'éthique dans les affaires et la lutte contre la corruption et la criminalité organisée à l'échelle transnationale

- Le renforcement de l'éthique dans la gestion des affaires publiques est devenu une nécessité pour rétablir la paix et la sécurité en Afrique et contribuer à l'émergence d'un monde polycentrique. L'affirmation du leadership africain dans le combat contre la corruption constitue dès lors, un pilier essentiel du développement d'Etats crédibles et d'administrations de qualité. Dans ce cadre, les actions suivantes sont proposées :
- Attribuer le « Prix Nyerere » au « Leader politique africain de l'année » au comportement éthique exemplaire
- Attribuer le « Prix Nyerere » à « l'Agent public de l'année » dans chacun des pays africain qui s'est distingué dans la lutte contre la corruption et la criminalité organisée
- Diffuser les meilleures pratiques de lutte contre la corruption

Applications scientifiques et technologiques au service de la société et des citoyens

- L'accès de l'Afrique aux instruments scientifiques et techniques est vital tant pour le développement d'une recherche orientée vers la résolution des problèmes économiques et sociaux du continent que pour la promotion et l'avancement de la recherche proprement dite à l'échelle internationale. En effet, c'est dans ce domaine plus que dans tout autre que la fracture entre l'Afrique et le reste du monde est la plus béante, la plus intolérable. Pour combler le fossé, les actions suivantes sont proposées :
- Mise en place de l'Initiative " Millénaire Africain pour la Science et la Technologie, AMIST" entre les scientifiques africains restés sur place et leurs homologues opérant dans les autres régions du monde.
- Création d'un Institut Africain et de Centres multidisciplinaires pour l'Excellence dans les sciences, la technologie, les humanités et la gestion des politiques
- Création d'une Agence Spatiale Africaine

Applications scientifiques et technologiques au service de la société et des citoyens

- Mise en œuvre de programmes de recherche et de formation dans les domaines prioritaires :
 - Ressources naturelles et environnement
 - Agriculture et sécurité alimentaire
 - Santé (particulièrement HIV/SIDA et malaria)
 - Paix, Sécurité et Gouvernance
 - Genre et questions féminines
 - Science et technologie de l'espace
- Le réseau AMIST, l'Institut des Sciences et Technologie et les Centres multidisciplinaires pour l'excellence se répartissent la mise en œuvre du programme scientifique pour l'Afrique

Applications scientifiques et technologiques au service de la société et des citoyens

- Mise en place de l'Agence Spatiale Africaine
 - **Ambition** : révolutionner les capacités du continent en matière de communications et de surveillance
 - **Buts** : Impulser les sciences biologiques, les technologies numériques et l'esprit d'entreprise
Combattre le SIDA, le paludisme, la désertification et la famine
- Lancer le « Premier Satellite Africain »
 - Un satellite géostationnaire pour
 - la communication et la surveillance
 - la télédétection
 - la surveillance de l'environnement

Promotion de la sécurité humaine

- Coopération dans la poursuite des crimes contre l'humanité
- Mise en place d'une commission mondiale « Vérité et Réconciliation » sur les conséquences de l'esclavage sur l'Afrique
- Coopération de la poursuite des crimes économiques
- Mise en place d'une commission d'enquête sur l'usage des ressources nationales dans les zones en conflits
- Coopération dans la poursuite des délits contre les biens publics globaux
- Mise en place de commissions de surveillance des dommages causés par le non respect des règles et conventions internationales
- Coopération dans la surveillance de la sécurité humaine pour garantir l'accès aux ressources agricoles, alimentaires, génétiques, médicales,
- Mise en place de commissions de bioéthique

Lutte contre les inégalités, le Sida/VIH et les pandémies

- Mise en œuvre de programmes ciblés de réduction des inégalités, de la pauvreté et de l'exclusion sociale
 - personnes en situation d'esclavage
 - handicapés
 - réfugiés et personnes déplacées
 - jeunes exclus du système éducatif formel
 - femmes exclus du système éducatif formel
- Mise en œuvre du « Plan Marshall » contre le Sida/VIH et les pandémies
 - programme trithérapeutique et d'achat de vaccins
 - programme de sécurité médicale
 - programme de promotion de l'hygiène et de la salubrité
 - programme de contrôle des prix des médicaments essentiels

- Mise en œuvre de programmes sociaux
 - filet de sécurité
 - institutions de protection sociale
 - protection du droit des travailleurs émigrés
 - protection enfants en situation de travail
 - formation professionnelle tout au long de la vie

Intégration interrégionale, sous régionale et transfrontière

- promotion des initiatives transfrontières
- coopération juridique et judiciaire
- soutien aux micro et petites entreprises transfrontières
- mise en œuvre de programmes communautaires/sous-régionaux d'interconnexion des réseaux de communications, de transports et d'énergie
- Programme d'évaluation des capacités d'abaissement des frontières physiques, réglementaires, linguistiques et techniques entre les pays

Promouvoir le Fonds Mondial d'Investissement

- La mise en œuvre des programmes concertés d'investissement et l'affirmation de la place centrale de l'Afrique dans le système mondial, nécessitent un effort financier sans commune mesure avec les possibilités du système traditionnel de coopération et d'aide au développement. Une révolution intellectuelle dans la conception du système financier mondial est nécessaire pour parvenir à la mise en place d'un Fonds mondial pour l'Investissement au service du Développement humain, qu'il convient de promouvoir pour concrétiser cette vision partagée.
- **Les actions concertées dans ce domaine consistent, d'une part à accélérer la rénovation des Institutions Financières Internationales et régionales (IFI et IFR)**
- **Et, d'autre part, à privilégier une nouvelle logique de coopération productive**

Accélérer la rénovation des IFIs et des IFR

- La rénovation du système issues des accords de Bretton Woods est à l'ordre du jour de la communauté internationale depuis le début des années 70. Tout le monde s'accorde aujourd'hui sur cette nécessité. Les rapports et études se multiplient et expriment des positions extrêmes qui vont de leur suppression pur et simple, au renforcement de leur rôle en passant par leur décentralisation au niveau régional.
- Les tentatives de réforme ont jusqu'ici porté sur le renforcement du pouvoir de régulation financière (prêteur en dernier ressort pour le FMI) et de protection des investissements, avec la mise en place d'un accord de stabilité financière ou du projet d'Agence Multilatérale des Investissements.
- Ces tentatives apparaissent de plus en plus pour ce qu'elles sont : des instruments de préservation du statu quo actuel dans le système de coopération international, tant que leur fonctionnement ne sera pas démocratique

Rénover les IFIs et les IFRs

- Les exigences d'intégration de la mondialisation, de réduction des inégalités et de promotion de la sécurité humaine appellent un découplage des fonctions de régulation de celles de financement.
- Ce découplage a des implications sur le métier du FMI, de la Banque mondiale, des autres institutions régionales de financement
- La fonction de surveillance, de régulation du système financier et commercial mondial et de lutte contre la corruption serait rempli dans le cadre d'un accord qui englobe l'accord de stabilité financière du G7 qui tienne aussi compte des implications du Round du millénaire sur le développement et de la notion des biens publics globaux
- La fonction de financement à court, moyen et long termes serait dévolue à un Fonds Mondial pour l'Investissement sous toutes ses formes pour être au service du développement (FMI-D), en particulier dans les régions qui en ont le plus besoin (PMA, Afrique) pour la lutte contre le Sida/VIH et aussi pour la réduction du fossé scientifique

vers un FIM-D

- Le nouveau Fonds Mondial pour l'Investissement au service du Développement (FMI-D) pourrait déléguer un mandat régional à des agences créées pour la circonstance
- La création du nouveau Fonds ne nécessitera pas dans un premier temps la mobilisation de ressources additionnelles. Il s'agira surtout d'une ré-allocation des ressources existantes, y compris celles résultants de l'annulation de la dette publique africaine
- En tout état de cause, les solutions du type taxation des mouvements des capitaux, collecte des recettes du système « pollueur-payeur » et autres redevances perçues sous forme d'impôt ne sont pas indiqués pour alimenter ce fonds, étant donné qu'il s'agirait d'une contribution volontaire, fournie à l'échelle mondiale, par tous les acteurs de la coopération internationale (Etats, entreprises, fondations, individus, diasporas).

Une nouvelle logique de coopération productive

- Les interventions du nouveau Fonds Mondial pour l'Investissement au service du développement (FMI-D) pourraient commencer dans les régions/continents en développement qui ont élaboré une vision et conçu un programme qui s'insère dans la logique de la coopération productive, c'est-à-dire productrice de valeur ajoutée pour l'humanité, les sociétés, les pays, les entreprises et les individus.
 - Les principes de base de cette logique sont la prévention des risques et des crises par la coopération
 - l'implication du secteur privé, des collectives et des individus dans la gestion des biens et services globaux
- Toutes les opérations soutenues par le Fonds obéissent au critère de concertation entre acteurs qui s'engagent dans une mise en œuvre collective d'un projet ou d'un programme commun.

Une nouvelle logique de coopération productive

- L'engagement porte aussi sur les résultats et la répartition des bénéfices
- Des systèmes de planification modérée et de gestion décentralisée qui tiennent compte de la diversité des acteurs et des problèmes régionaux
- Une action majeure en matière de prévention des risques et des crises consisterait à solder la dette publique africaine au crédit du FMI-D

Mise en œuvre

- La mise en œuvre de nouvelles démarches de coopération autour des programmes concertés et d'autres initiatives, permet à l'Afrique d'intégrer la dynamique de la mondialisation tout en gérant les risques sociaux et politiques.
- La difficulté majeure étant de coordonner la mise en œuvre à l'échelle mondiale, car d'autres régions sont en droit d'en bénéficier, il sera préférable d'employer une succession d'étapes et de combiner démarches expérimentales et actions d'envergure

- Sur la base des hypothèses avancées et des implications de chaque scénario du système de coopération, il serait souhaitable :
 - que les Etats africains élaborent, dans le prolongement des travaux en cours avec le Compact for African Recovery, un programme pilote régional, impliquant le secteur privé, les collectivités, la société civile et des leaders d'opinion.
 - que le rôle des Institutions financières internationales soit redéfini et leurs ressources redéployées dans le cadre du Fonds Mondial pour l'Investissement au Service du Développement afin de soutenir les programmes concertés

- **Dans l'immédiat**
- Commencer par impliquer, dans le plaidoyer pour de nouvelles démarches de coopération au service du développement de l'Afrique, une institution financière comme la BAD, ainsi que l'OUA, la CEA, le PNUD, l'Union Européenne et quelques pays et leaders d'opinion qui sont engagés dans la promotion du développement
- **A court terme**
- L'institution financière sollicitée - la Banque Africaine de Développement - serait impliquée dans la conception et la mise en œuvre d'un programme pilote continental d'investissement en faveur de la croissance, de la réduction de la pauvreté, de la renaissance et de l'intégration de l'Afrique dans le processus de mondialisation.

- *A court terme*
- Les Etats définissent leur vision et priorités ; le secteur privé par le biais des organisations professionnelles s'approprie les objectifs de performance et de compétitivité. Les communautés régionales, les institutions de recherche et de la société civile, identifiées, élaborent les termes des éléments des composantes II et III :
 - *Affirmer la place centrale de l'Afrique dans le système mondial*
 - *Promouvoir le Fonds Mondial d'Investissement*
- Les Chefs d'Etats africains se chargent d'inscrire la création de ce Fonds à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies

- **A moyen terme**
- Le Fonds Mondial pour l'Investissement au service du Développement serait mise en place.
- Un mécanisme planétaire de régulation et de surveillance du système financier (prêteur en dernier ressort) et commercial mondial et de lutte contre la corruption serait mis en place afin de corriger les insuffisances du Conseil de Sécurité dans le domaine humain
- Le choix de l'arrangement institutionnel devrait en tout état de cause faire l'objet d'une décision unique de l'Assemblée générale des Nations Unies, même si des étapes intermédiaires sont retenues.

- Principes de gestion
 - L'accès de l'Afrique aux ressources mondiales à des conditions avantageuses sera assuré par l'usage de la procédure de contrats de selon performance. Cette règle sera appliquée, quelle que soit la nature du programme ou du domaine d'actions visée. En outre, pour toute action, la règle d'association d'Etats et de partenaires de statut différent et de différents pays, devrait être de rigueur
 - Les principes de base de la gestion seraient :
 - la transparence des procédures
 - l'égalité d'accès à toutes les entités : Etats, organisation du secteur privé, Institutions de recherche et de formation, ONG, Leader d'opinion
 - le traitement équitable des documents de programmes soumis
 - la priorité à la qualité des programmes et des initiatives
 - la rapidité

- **Forme des programmes concertés et des initiatives de coopération**
 - Un certain nombre de programmes et de plans sont en cours d'évaluation dans d'autres cadres. Il en est ainsi pour le Millenium African Recovery Programme, MARP, le Plan Omega, le Plan d'action contre le racisme, le Plan Marshall contre le Sida, le Compact for African Recovery, entre autres.
 - Un Comité de Personnalités Indépendantes issues de la Commission Millénaire pour l'Afrique pourrait être chargé, à titre consultatif, d'élaborer à partir de l'existant, un cadre conceptuel pour la mise en œuvre des programmes et initiatives
 - Ce cadre prendrait la forme d'un recueil de principes et d'orientations pour la mise en œuvre des propositions pour l'Afrique face aux défis du millénaire
- **Eléments du budget**
 - Le même Comité fournirait aussi des éléments d'information sur la stratégie budgétaire de chaque composante

MERCI

THANKS YOU